

## LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ AUTOMOBILE EN FRANCE

Initiés par l'État et les collectivités territoriales en 2005, les pôles de compétitivité rassemblent, sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises (grands groupes et PME/ETI), des unités de recherche et des centres de formation dans une logique de projets collaboratifs. Leur rôle est d'être un levier de la compétitivité de l'économie française en accentuant ses capacités d'innovation et en encourageant l'ancrage et la structuration sur leurs territoires. Plusieurs études ont montré leur impact sur les dépenses de R&D des entreprises : un euro de subvention publique reçu dans le cadre de cette politique aurait généré en moyenne 2,5 euros supplémentaires de dépenses de R&D par les

PME bénéficiaires. Au-delà de l'aspect recherche, les pôles de compétitivité permettent de stimuler les exportations des entreprises et de renforcer l'emploi.

L'appel à candidatures pour la phase V des pôles (2023-2026), lancé le 2 août 2022, a permis de labelliser, en mars 2023, 55 pôles, dont les quatre pôles automobiles. Cette nouvelle phase comprend trois objectifs : favoriser les connexions et les collaborations entre les acteurs des écosystèmes économiques et industriels régionaux, en lien avec les priorités régionales ; élargir les marchés et réseaux des PME à travers les actions des pôles au niveau européen ;

accompagner les entreprises innovantes dans leur transition écologique et numérique.

Les pôles de compétitivité automobiles ont développé leurs axes de travail autour de l'innovation, des compétences, du travail en réseau et de la mise sur le marché des nouvelles solutions, dans l'optique d'améliorer la compétitivité de leurs adhérents. Ils sont membres associés de la structure de la filière automobile : la PFA, Filière Automobile et Mobilités.

# 1900

Projets labellisés par les pôles de compétitivité automobile depuis leur création

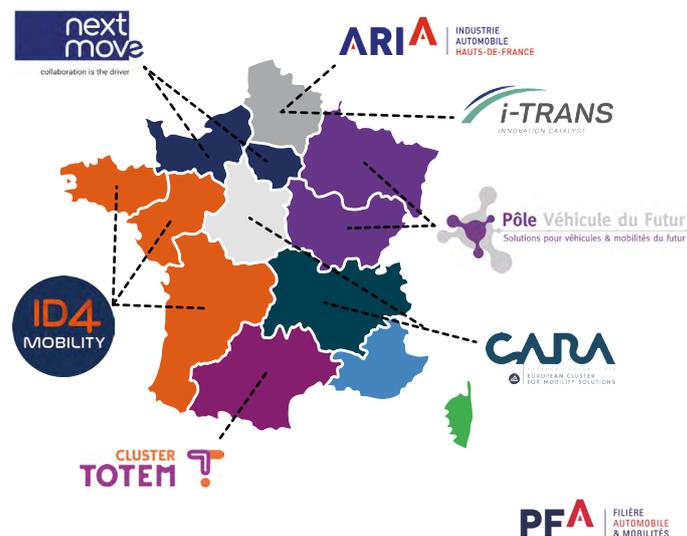
### ► LES PRINCIPAUX PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ AUTOMOBILE EN FRANCE

	Next Move	Véhicule du Futur	CARA (1)	ID4MOBILITY (2)
Nombre d'adhérents/ de membres	655	500	432	463
Nombre de projets labellisés	632	535	334	400
Nombre de projets financés	320	284	189	-
Année de création	2006	2005	2005	2006
Montant global des projets financés (en M€)	320	1167	780	-

(1) Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, CARA Auvergne-Rhône-Alpes et le cluster MAD ont fusionné : les 107 adhérents du cluster MAD rejoignent ainsi les 270 adhérents CARA.

(2) ID4CAR devient ID4MOBILITY

### ► LE RÉSEAU DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ AUTOMOBILE ET ARIA EN FRANCE



En 2023, l'industrie automobile a poursuivi ses efforts de recherche et de développement au travers des pôles. Au sein de ces derniers, elle est mobilisée pour répondre aux défis de l'excellence industrielle et de la mobilité durable. L'action est transversale et associe les constructeurs, les équipementiers, les PME/ETI innovantes, les laboratoires de recherche et les organismes de formation, dont les universités.

Le pôle NextMove (ex-Mov'eo) créé en 2006 fédère les principaux acteurs de l'industrie automobile et mobilités. Il s'étend sur les régions Île-de-France et Normandie. Ses quatre drivers d'innovation sont la mobilité à faible empreinte environnementale, la mobilité « sure, autonome et connectée », les « nouveaux services et solutions de mobilité » et l'excellence industrielle et opérationnelle. Le pôle anime et représente « Mobility Valley », un territoire d'excellence européenne où sont inventées, développées, expérimentées et industrialisées les solutions pour relever les défis de la mobilité du futur. Durant la Phase V, NextMove se donne pour mission de consolider la dimension européenne de son action, et de répondre aux enjeux d'innovation portés par la filière, les politiques nationales (France 2030), régionales et européennes.

Le pôle Véhicule du Futur, historiquement implanté en Alsace et Franche-Comté, s'étend désormais sur la totalité du territoire du Pôle Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. Le Pôle accompagne

les entreprises vers les nouveaux marchés de la mobilité et vers l'industrie du futur, avec pour mission de : stimuler l'innovation, améliorer la performance des entreprises, accompagner la montée en compétence des équipes et soutenir les entreprises dans leur développement et leur croissance. Dans la phase V, le pôle va décliner les politiques régionales et nationales sur les thématiques suivantes : décarbonation et transition verte, hydrogène, électrification et industrie 4.0.

L'ambition du pôle CARA est d'accompagner les mutations des systèmes de transport de personnes et de marchandises en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il accompagne six filières : le véhicule industriel, l'automobile, le transport par câble, le transport fluvial, la mobilité active et durable et le ferroviaire. CARA met en œuvre des actions collectives : projet de recherche et innovation, démonstrateurs en situation réelle, actions pour le développement économique et industriel de ses membres. L'activité s'articule autour de cinq programmes de recherche : énergie (gestion et conversion de l'énergie pour la mobilité), sécurité et sûreté, architecture véhicule, système de transport et intelligence, mobilités (pratiques et gouvernance).

Implanté dans l'ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine), le rôle d'ID4MOBILITY (ex ID4CAR) est de structurer des dynamiques de collaboration afin de mettre l'innovation au service des transitions de la

mobilité terrestre. Initialement, les quatre domaines d'activités stratégiques sont les matériaux et architecture des véhicules, l'intelligence des systèmes embarqués, les véhicules (usages et industrialisation) et les services de mobilité numérique et infrastructures. Dans le cadre de la phase V, ID4CAR devient ID4MOBILITY afin de concrétiser sa stratégie d'être un pôle dédié aux mobilités terrestres sous toutes leurs formes (véhicules, services, infrastructure ou industrie).

Des pôles autres que ceux spécialisés dans l'automobile peuvent avoir des débouchés dans cette filière, comme ceux qui travaillent sur les matériaux, caoutchouc, plastique, mécanique ou la mobilité. Polymeris, est le pôle de compétitivité des caoutchoucs, plastiques et composites, né de la fusion d'Elastopôle, dédié au caoutchouc et aux polymères, et de Plastipolis, dédié à la plasturgie, tous deux ancrés dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val-de-Loire. Ses deux grands axes stratégiques sont l'industrie du futur et l'économie circulaire. Ancré dans la Région Hauts-de-France, i-TRANS est le pôle de compétitivité des transports, de la mobilité et de la logistique. Son action se concentre désormais sur quatre secteurs prioritaires : le ferroviaire, l'automobile, l'aéronautique et l'industrie du futur. TOTEM, pour Transport d'Occitanie Terrestre Et Maritime, est le Cluster de la mobilité intelligente et durable en Occitanie. Il travaille avec les filières ferroviaire, maritime et automobile et regroupe 140 membres.